

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du mardi 17 novembre 2020 – 18 H 30

Le Conseil Municipal de Vollore-Ville, dûment convoqué le 13 novembre 2020, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Virginie ARNOLD, Françoise GOUSSEF, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Olivier LEVIGNE, Wilfrid MOIGNOUX, Philippe PICHON, Justine TOSONI, Sarah HOSMALIN

Absent : Pierre DAMBRICOURT

Secrétaire de séance : Elodie JOLY

I. FINANCES

1) Décisions Modificatives Commune & Eau

Budget COMMUNE :

(À l'ordre du jour du conseil du 13/10/20)

- DM 1 : explication du budget (produit de cession = maison Dutheil...) par le Maire.
- DM 2 : Avant 67 000 € d'attribution de compensation versés à la communauté de communes, maintenant « détransfert » = transfert de compétences (la communauté de communes nous verse 83 000 € & Vollore reverse pour attribution de compensation.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

Budget EAU :

- DM 1 : les travaux d'interconnexion VOLLORE-VILLE - COURPIÈRE ;

(À l'ordre du jour du conseil du 17/11/20)

- DM 2 : opération d'ordre pour transfert de l'avance du marché AEP du bourg 3-4-5 & étude de faisabilité interconnexion aux comptes de travaux.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

→ **Adoption du P.V du conseil du 13/10/20**

2) Emprunt Budget EAU

300 000 € notés au budget par Delphine. Il n'est pas nécessaire de noter moins, car les 300 000 € ont été utilisés, donc besoin de faire un emprunt.

+ 50 000 € d'autofinancement sur l'interconnexion.

40 000 € mis sur le captage. Il faut remettre en sécurité tous les captages, dont celui qui fait le bas de VOLLORE VILLE (de Laurençon à Laire).

L'A.R.S. préconise l'agrandissement du réceptacle qui dessert le camping de Montbartoux.

Taux d'emprunt : CACF à 0,64 % sur 25 ans, et Banque des territoires à 0,60 % sur 25 ans. LA B.T a fait une proposition sur 40 ans, avec un taux fixe et un taux variable.

→ Trop risqué, donc on reste avec CACF, échéance annuelle de 15 194,51 €.

Il faut demander un emprunt avant le 30/11, et que ce soit versé sur le compte pour le 15/12 (compte tenu du calendrier comptable).

(À savoir, en 2023 s'arrêtera un emprunt de près de 17 000 € annuel. Donc pendant 3 ans, on aura les 2 prêts).

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

II. INVESTISSEMENTS 2021

- Importance des restes à réaliser, si un imprévu survient avant le vote du budget 2021 (en mars 2021). On est limité à 25 % des dépenses engagées en 2020 (du budget, 25 % des 372 000 € = 93 000 € environ).

Pour se sécuriser jusqu'au 1^{er} trimestre 2021. On aura les restes à réaliser en janvier 2021.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

- La TDM va faire un arbitrage sur les 6 à 8 millions d'€ subventionnés pour les projets des communes. Aujourd'hui 17/11/20, mail de la Région confirmant :
 - Le « Bonus Relance » : 1 seul dossier sera retenu par commune dans ce cadre (maximum 100 000 €), dont la limite de dépôt du dossier est fixée au 31/03/21. Acceptation du dossier de la cantine par M. ROLLE Franck de la Région AURA ;
 - Et le « Contrat Ambition Région », dont la limite de dépôt du dossier est fixée au 15/12/20. Acceptation du dossier du P.A.B par M. ROLLE. D'ailleurs, l'architecte des Bâtiments de France vient le 26/11 pour voir ce qu'il peut approuver ou non selon les options et choix faits. Seul l'accès à la boulangerie est prévu dans le P.A.B.
- Programmes 2021 :
 - Le P.A.B : total de 1 400 000 €, avec traverses. Le Département prend en charge 55 % des bords, voirie. 2 tranches de travaux demandés par M. ROLLE. La 1^{ère} tranche concerne la place de l'Eglise et la Conche, et une partie de la rue du Cros du Four. Chacune des tranches = environ 45 000 €.
Le Département veut seulement être financeur, et ne pas prendre en charge la maîtrise d'œuvre. Il finance et après déclassera, pour reclasser en communal ce qu'il aura financé.
En 2023/204, on aura du FIC.
Dossier envoyé avec celui de la cantine et l'interconnexion, à la Région et la sous-préfecture.
 - La cantine : FIC utilisé car on a une somme globale à dépenser. Il allait jusqu'en 2021. Restent 250 000 € à 23 % donc 59 000 € environ de droits à dépenser.

→ **VOTE à l'unanimité pour les intentions d'investissements & demandes de subventions.**

III. DOSSIERS EN COURS

1) Adressage

→ VOTE à l'unanimité pour le nom des voies

2) SMACL

Sinistre du 19/12/19 (tempête). Fontaine sur la place de l'Eglise : 40 % de vétusté constaté. Restent 3 666 € à percevoir sur les vitraux de la Chapelle.

3) Agence Postale

Depuis 2020, Sylvie est employée par la commune, avant c'était la communauté de communes qui l'employait. On facture la mise à disposition de Sylvie aux communes de la Renaudie (9 300 €) et Olmet (6 000 €), où elle se rend avec son véhicule personnel.

IV. PRESTATIONS DE SERVICE / ENTRETIEN

Estimation de près de 12 400 € / an pour environ 560 heures.

V. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Transfert de compétences à TDM : Urbanisme et pouvoir de police, à garder ou non ?

→ VOTE à l'unanimité pour conserver ces compétences

VI. DIVERS

1) Syndicat des Eaux de la Faye (S.I.A.E.P.)

Sécurité incendie : la liste des points d'eau pouvant servir aux incendies doit désormais être communiquée au département par la commune.

Convention proposée avec le S.E.F pour 29 € /an/poteau incendie, pour le listing à disposition du Département et la maintenance.

→ VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.

2) Photovoltaïque

NON au vu des dispositions.

3) Solidarité paysan

4) Archives

Demande de déclarer les mesures de sécurité prises pour stocker les archives. Un inventaire doit être fait : ce qui est présent, sur telle étagère...

5) Contrôle objets classés

Listing à faire pour la Préfecture.

6) CLIC

Françoise GOUSSEF se porte volontaire pour être la référente.

7) Généalogie

On restaure 2 registres /an en moyenne, ce qui représente environ 400 € HT / registre en moyenne et environ 1200 € HT pour la restauration d'un registre paroissial .

Il faut voir directement avec les secrétaires pour l'organisation à privilégier pour l'obligation d'être 2 lors de la permanence pour les consultations de généalogie.

8) Boulangerie

Mme CROZE d'ESCOUTOUX est intéressée pour installer un pâtissier, puis dépôt de pain.

La promesse de vente est prête pour le transfert de bail.

9) Autres

- Delta de 140 000 € environ à ce jour (supplément) ;
- Achat de la maison Archimbaud - Gonzalo : la délibération est importante.
- ➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

- 457 000 € de dépenses de fonctionnement et 676 000 € de recettes de fonctionnement à ce jour.
À cela il faut décompter les 82 000 € reversés à la TDM.

VII. QUESTIONS DIVERSES

1) Sarah - Animations de Noël

Avec les commerçants : besoin de 3 - 4 chalets pour le week-end du 19/12 prochain. Voir encore pour un intitulé, les animations et thématiques, ainsi que la communication.

2) Olivier – Bulletin municipal

Voir pour changer la trame du bulletin municipal, choisir des articles pour le contenu, mettre à l'honneur 1 vollorois par trimestre par exemple.

Important : faire un rétroplanning. Pour le bulletin de décembre, récolte des données jusqu'au 05/12 au plus tard.

Pour toute dépose d'articles, les soumettre à Pierre R.

3) Nadine – Colis Noël des Anciens

Les colis des Anciens

seront à déposer courant du mois de décembre dans les boîtes aux lettres, à cause de la Covid.

4) Elodie – Problématique des poubelles

Non-respect du tri des ordures ménagères et recyclables de plus en plus constaté. Proposition de faire un article dans le bulletin municipal -> le soumettre à Pierre R.

La séance est levée à 22 H 20.